



2025-2030

Déclaration de politique sociale

CPAS de
wanze



Édito

En début de législature, l'article 27ter de la loi du 08.07.1976 organique des CPAS prescrit la rédaction et l'adoption d'une déclaration de politique sociale.

La majorité du Conseil de l'action sociale issue du scrutin communal présente ainsi ses objectifs et ses priorités pour l'ensemble de la législature 2025-2030.

La législature passée a été le théâtre de nombreuses crises ayant impacté gravement les citoyens et notre institution.

Malgré ces circonstances, nous pouvons retenir plusieurs réalisations marquantes de la législature précédente :

- ▶ Gestion des crises multiples (Covid, inondations, inflation, crise ukrainienne, crise de l'énergie...) et renforcement de l'aide aux citoyens en situation de besoin.
- ▶ Renforcement de l'aide et de l'accompagnement au logement.
- ▶ Optimisation du service de taxi social, le Wan-zibus.
- ▶ Renforcement du service d'accueil extrascolaire le Mille-pattes et diminution du coût demandé aux parents.
- ▶ Création d'un Service d'Insertion Sociale en supracommunalité renforçant encore notre efficacité dans la lutte contre la pauvreté.
- ▶ Diminution du nombre de Revenu d'Intégration (-21,4%) grâce, entre autres, à notre politique d'insertion professionnelle, permettant ainsi à de nombreux citoyens de trouver, de retrouver un emploi ou encore de partir vers une formation.
- ▶ Mise en chantier du nouveau centre d'économie sociale, la Wanzi'Halle, en vue de favoriser la solidarité, le circuit-court, le recyclage, l'accompagnement socioprofessionnel et le développement des services de proximité au profit de tous les citoyens à prix démocratiques.

Au-delà des missions premières du Cpas qui sont garanties par Loi, l'action sociale du Cpas de Wanze est rentable socialement et doit être maintenue et développée.

Les mesures annoncées des nouveaux gouvernements fédéral et régional installés à la suite du scrutin du 9 juin dernier vont avoir inmanquablement un impact direct sur le fonctionnement et les moyens financiers dévolus aux Cpas.

Dès lors, les objectifs de la présente législature ne pourront être atteints que si les moyens suivent et que les pouvoirs supérieurs, en particulier l'échelon fédéral, veillent à rendre neutre pour les Cpas l'adoption de mesures qui vont à coup sûr augmenter la charge de travail des Cpas et surtout la capacité d'action budgétaire dont ils disposent.



#1 Maintien et renforcement des mesures d'action sociale en cours



Dès lors qu'elles ont été couronnées de succès et répondent aux besoins et attentes des usagers et des citoyens wanzois, il importe de maintenir et de renforcer les initiatives et les services existants.

Parmi ceux-ci, épinglons ce qui suit :

- ▶ Poursuite des politiques sociales du Cpas en matière d'insertion sociale, socio-professionnelle et d'entreprises sociales.
- ▶ Renforcement des actions et élaboration du nouveau plan de cohésion sociale en synergie avec la Commune.
- ▶ Poursuite du plan communal de lutte contre la pauvreté en partenariat avec la commune, en mettant l'accent sur les problématiques des jeunes en précarité (18-35 ans) et en particulier, sur les jeunes adultes seuls avec enfant(s) à charge.
- ▶ Renforcement de la synergie entre le service social communal et le Cpas en multipliant la mise en place d'actions communes et les échanges réciproques.
- ▶ Poursuite de notre politique d'accompagnement des personnes âgées et en particulier des aînés isolés notamment dans le cadre des plans grand froid et canicule.
- ▶ Maintien et développement de notre IDESS et de nos IES dans le cadre de l'installation de ces services dans la nouvelle Wanzi'Halle.
- ▶ Intensification des partenariats Forem/CPAS et en particulier dans la formation et l'aide à la

recherche d'emploi durant les 3 derniers mois de mise à disposition.

- ▶ Poursuite du projet « Capteur Emploi » pour autant que la subsidiation soit maintenue.

Notre tuteur énergie rend au quotidien des services éminents aux citoyens en matière d'économie et de chasse au gaspillage d'énergie.

Nous maintiendrons et renforcerons ce service essentiel au vu des coûts élevés des énergies.

En matière de prévention, nous continuerons notre partenariat avec AAM et l'information aux citoyens en synergie avec la Commune.

Enfin, le Mille Pattes, notre service d'accueil extrascolaire est devenu un rouage indispensable au sein de nos écoles et permet, bien au-delà d'une simple garderie, d'accueillir et d'encadrer de nombreux enfants avant et après les heures de cours, dans le cadre d'un programme pédagogique de qualité et avec une équipe multidisciplinaire, le service étant agréé par l'ONE.

Nous nous engageons pour cette législature à :

- ▶ Mettre à jour et poursuivre le Plan d'Amélioration de Qualité en concertation avec le personnel de terrain
- ▶ Aménager le local dédié au Mille Pattes dans la nouvelle école de Vinalmont
- ▶ Poursuivre la formation continue du personnel tout en la diversifiant.

#2 Accès au logement

Depuis plusieurs années, les demandes en matière d'aide au logement n'ont cessé d'augmenter. Il s'agit aujourd'hui d'un des problèmes majeurs auquel est confronté notre Centre. Il faudra envisager des solutions novatrices en partenariat avec tous les acteurs publics et privés du secteur.

Voici les grands axes de notre politique en matière de logement :

- ▶ Renforcement de la gestion de notre patrimoine logement avec les partenaires publics et privés.
- ▶ Étude de l'opportunité et de la faisabilité d'une nouvelle synergie avec le service logement de la Commune.

- ▶ Maintien et renforcement de notre équipe logement tant dans le cadre de l'entretien et de la réparation des logements que dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires.
- ▶ Mettre l'accent sur l'accès au logement des jeunes (18-35 ans), des familles monoparentales et des personnes âgées isolées en supracommunalité.
- ▶ Comme il sera dit ci-dessous en termes de supracommunalité, assurer un service d'abri de nuit pour les personnes sans abri et un service d'hébergement temporaire pour les citoyens en situation de précarité soudaine.

#3 Renforcement et développement des services de proximité

L'ouverture prochaine de la Wanz'iHalle est une opportunité de renforcer et de développer nos services de proximité, comme il sera dit ci-dessous notamment en supracommunalité.

L'accent sera mis sur la communication extérieure et l'ouverture à tous les citoyens (dans le respect des réglementations en vigueur), permettant ainsi à chacun de contribuer au développement d'un outil de réinsertion sociale et d'économie sociale.

Au travers de ce nouveau lieu d'accueil et de services offerts aux citoyens de notre Commune, nous tâcherons de :

- ▶ Améliorer l'accessibilité au plus grand nombre en étendant les plages horaires d'accueil et d'ouverture.
- ▶ Renforcer la formation de citoyens en précarité au moyen d'une formation et/ou d'un emploi (article 60) et assurer le retour de ceux-ci sur le marché du travail.
- ▶ Renforcer les services de l'IDESS particulièrement auprès des personnes âgées et isolées, notamment en améliorant la visibilité des services offerts.
- ▶ Favoriser le réemploi et lutter contre le gaspillage.
- ▶ Poursuivre l'étude et, en fonction des moyens disponibles, se doter d'une épicerie solidaire et mobile dans l'objectif de donner accès à une alimentation de qualité, fraîche et moins chère en partenariat avec les producteurs et commerces locaux, mais aussi d'autres Cpas voisins.
- ▶ Développer l'atelier Re-fil en envisageant de travailler avec des bénévoles et en créant des ateliers de couture pour tous.

- ▶ Mettre l'accent sur notre buanderie sociale ouverte à tous et renforcer son fonctionnement au travers des synergies existantes avec la Commune et nos partenaires para-communaux.

- ▶ Développer des partenariats avec le monde de la culture et du monde associatif pour faire de la Wanz'iHalle un lieu d'accueil et de convivialité, propice à l'épanouissement de la citoyenneté.

Notre service de taxi social, le Wanzibus, fonctionne à plein régime et dessert une demande croissante.

Pour cette législature, nous souhaitons envisager les actions suivantes :

- ▶ Examen et mise en place d'un système de réservation des trajets en ligne et/ou via une application mobile.
- ▶ Examen de la faisabilité de l'extension de notre service de taxi social avec d'autres Cpas voisins.
- ▶ Maintien et optimisation de nos véhicules en mettant l'accent, en cas de remplacement, sur le choix de motorisations moins polluantes et moins énergivores.
- ▶ Formation continue des chauffeurs.

Nous souhaitons également maintenir notre service d'aide-ménagère particulièrement auprès de familles en précarité et des personnes plus âgées se maintenant à domicile.

Nous renforcerons encore et nous allons améliorer nos partenariats avec les services d'aide à domicile.





#4 Synergie et Supracommunalité

On l'a souligné au début, les moyens financiers pour atteindre les objectifs fixés sont incertains au vu des politiques fédérales et régionales annoncées.

Il est indéniablement du devoir des élus de dépenser l'argent public avec prudence, parcimonie et efficacité.

À ce titre, nous sommes convaincus qu'une partie de la solution pour trouver les budgets de nos politiques est de renforcer nos interactions avec la Commune et/ou d'autres Cpas en vue de réaliser des économies d'échelle tout en rendant des services utiles à plus de citoyens dans le besoin.

C'est pourquoi il importe de maintenir et de renforcer les synergies existantes avec notre Commune.

Autant que faire se peut, il convient d'étudier la création de nouvelles synergies :

- ▶ Créer une synergie communale de l'énergie avec le conseiller en énergie de la Commune et le tuteur énergie du Cpas en vue de favoriser pour tous les citoyens l'accès à l'optimisation énergétique de leur habitat (isolation, coûts des factures, accès aux primes, etc....).
- ▶ Etude de l'opportunité et de la faisabilité d'un service des ressources humaines commun (DRH).
- ▶ Etude de l'opportunité et de la faisabilité d'une nouvelle synergie avec le service logement de la Commune.

La pauvreté ne s'arrête pas aux frontières d'une commune et ne peut être gérée de manière optimale qu'en coordination avec les Cpas voisins.

La précarité est en constante augmentation et le pouvoir d'achat diminue ; la crise du logement est endémique et trop de personnes sont confrontées à la recherche d'un toit pour vivre.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, mettre en commun nos moyens d'actions, nos expériences et nos outils existants est une nécessité qui s'impose comme une urgence sociale de premier plan.

Pour ce faire, nous préconisons la mise en place d'un dialogue avec les Cpas voisins en vue d'étudier la faisabilité tant technique que financière, de la mise en commun de plusieurs de nos services aux citoyens.

Nos objectifs sont les suivants :

- ▶ Créer un espace de dialogue commun entre les Cpas de l'arrondissement et tous les Cpas voisins qui le souhaitent.
- ▶ Étendre l'initiative de supracommunalité du SIS (avec actuellement les Cpas de Wanze, Héron, Braives et Burdinne) à d'autres Cpas.
- ▶ Examiner la faisabilité de l'extension de notre service de taxi social avec d'autres Cpas voisins.
- ▶ Mettre en place une épicerie solidaire mobile.

- ▶ Étudier la mise en place d'un service d'urgence sociale en supracommunalité en vue d'assurer un service d'abri de nuit pour les personnes sans abri et un service d'hébergement temporaire pour les citoyens en situation de précarité soudaine.
- ▶ Envisager l'extension de l'initiative APP (atelier de pédagogie personnalisé) à d'autres Cpas (actuellement Wanze et Amay), en vue d'assurer

en encadrement des jeunes en déficit ou décrochage scolaire et ayant notamment un objectif de formation.

- ▶ Envisager avec les Cpas voisins la mise en commun de nos ateliers d'économie sociale et envisager ainsi la création future d'un service d'insertion socio-professionnelle en supracommunalité.



#5 Maintien et renforcement d'un personnel de qualité

Les objectifs passés et futurs ne peuvent être atteints qu'avec un personnel de qualité, empathique et efficace face à un public parfois peu reconnaissant.

Il importe de garantir des conditions de travail optimales pour l'ensemble des travailleurs du Cpas en leur permettant une évolution de carrière et une sécurité d'emploi, tout en renforçant les équipes si les circonstances l'imposent mais toujours en fonction des moyens disponibles.

Dans cette optique, nous mettons l'accent sur les objectifs suivants :

- ▶ Garantir des conditions d'emploi de qualité en maintenant le dialogue social permanent.

- ▶ Poursuivre l'engagement souscrit dans le cadre d'une politique d'emploi public pérenne et solidaire.

- ▶ Maintenir, autant que faire se peut, notre politique de nomination.

- ▶ Maintenir les droits acquis à l'ensemble du personnel lors des précédentes législatures.

- ▶ Poursuivre le suivi de formations adéquates tant pour les besoins des services que pour l'épanouissement et l'évolution de carrière du travailleur.

- ▶ Défendre le renforcement des équipes lorsque la nécessité l'impose et que les moyens financiers le permettent.



CPAS de Wanze

Chaussée de Wavre 39
4520 Wanze

Tél. 085/24 15 70
www.wanze.be



Pour vous, avec vous

Document édité en février 2025.

Éd. resp. : CPAS de Wanze,
chaussée de Wavre 39, 4520 Wanze
